

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

| | | | |
|---------------------------------|-----------|--------|--------|
| LOT et Départements limitrophes | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| Autres départements | 11 fr. 50 | 21 fr. | 38 fr. |
| TELEPHONE 34 | 12 fr. | 22 fr. | 40 fr. |

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

| | |
|--|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES | 1 fr. 50 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) | 1 fr. 50 |
| RÉCLAMES 3 ^e page | 2 fr. 50 |
| » 2 ^e page | 4 fr. » |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Elles sont éloquentes et suggestives les adresses des miliciens fascistes à Mussolini. — Les violences d'un modéré; l'inconscience d'un nationaliste.

Notre confrère, Gentizon, correspondant du Temps à Rome, est un sage et pénétrant observateur des choses italiennes. Il excelle à nous fournir des éléments d'appréciation révélateurs, à nous alimenter de documents où s'expriment sans voile la pensée et le cœur de nos bons voisins.

On est, paraît-il, à l'époque où les bataillons de la milice fasciste doivent souscrire un engagement volontaire de dix ans pour être incorporés dans l'armée. En Italie, rien ne se passe simplement et chaque bataillon se crut obligé de faire à cette occasion son petit manifeste, sous forme d'adresse envoyée au Duce. Le correspondant du Temps en a recueilli quelques-unes qu'il nous donne à savourer.

Elles en valent la peine. C'est de la surenchère dans la servilité. Chaque bataillon s'efforce de dépasser le voisin et c'est à qui sera le plus fasciste, le plus mussolinien.

La France en prend pour son grade ! C'est effrayant ! Ces gens crachent du feu comme leurs volcans et si les Alpes n'étaient pas là pour nous protéger, qu'est-ce qu'ils feraient de nous — poveri !

Écoutez et retenez-vous de frémir.

Le 4^e bataillon des chemises noires cyclistes d'Alexandrie se déclare « flatté du grand honneur qui lui échoit de faire partie des troupes rapides qui, à la tête de l'avant-garde, marcheront sur les routes déjà parcourues par le faisceau de la Rome impériale » (il serait difficile de désigner plus clairement la France) « tous jeunes prêts à tout oser pour la grandeur de l'Italie, pour le triomphe du fascisme ». — Et, comme vous voyez, l'avant-garde ne leur suffit pas ; il leur faut être avant l'avant-garde. On leur assigne la première place. Mais leur courage ne saurait se satisfaire d'un si médiocre rang. Ils veulent être avant les premiers.

En voici d'autres, non moins ardents. Le 11^e bataillon, de Casale-Monferrato, proclame qu'il sera fier « s'il est destiné, parmi les premières baïonnettes, aux attaques les plus sanglantes pour la plus grande gloire du Duce et de la patrie ! » — La gloire de la patrie, ils ne la conçoivent pas autrement que dans le sang... le sang des autres, naturellement !. Tandis qu'en voici d'autres, plus héroïques encore, qui offrent le leur. C'est le 16^e bataillon de Côme. Il trouve que dix ans de service, ce n'est pas assez et il s'écrie : « Pour le Duce, jusqu'à la mort ! ». — Après quoi, ils vont paisiblement dormir.

Nous en passons quelques-uns qui se bornent à tout promettre sans rien préciser. Et nous en arrivons au 104^e bataillon, lequel vaut une mention particulière et sans doute un prix d'honneur. Il jure que sa foi « ne connaît pas de limite dans le service et que son amour du fusil, son adoration de la mitrailleuse, son souvenir du poignard sont restés sans changement ! ». — Ah ! les misérables cabotins ! Comme ils mériteraient bien qu'on leur en servît de ce qu'ils aiment tant : le fusil, la mitrailleuse et le poignard !

Et ceux du 115^e bataillon de Viterbe, qui télégraphient : « Nous désirons que le Duce sache que pour dix ans et au delà nous serons fiers de porter le poignard dans l'intention de le dégainer sur son ordre et de nous lancer dans toute entreprise des plus risquées au nom du roi, pour le triomphe de la révolution fasciste et pour les plus justes frontières de la patrie. » — Quelles sont ces « plus justes frontières » ? Le 115^e bataillon aurait bien pu nous le dire.

Et il y en a encore et encore, du même tonneau.

Dans cette ignoble littérature, faisons aussi grande que vous voudrez la part du mensonge et du bluff. Nous sommes là-bas au pays où tout se met en musique : l'amour en cavatine et la guerre en défilés de scène avec trompettes et en chœurs d'opéra. Nous sommes dans le pays où l'on

croit pratiquer l'héroïsme parce qu'on le chante !... Oui, tout cela fait moins peur que pitié ! Ce n'est que vaillance de foire, bravoure de théâtre, bravades de paillasse, pose, cabotinage et déclamation. Nous imaginons parfaitement la tête que feraient ces héros s'il fallait passer de la parade à l'action et si Mussolini, les prenant au mot, leur disait : « En avant donc, puisque vous le voulez ! »...

Mais il n'en reste pas moins ceci, qui est grave : ces manifestations sont encouragées et voulues par le gouvernement. C'est pour plaire au dictateur que ces valets en uniforme, ces plats courtisans du Maître tout-puissant célèbrent la guerre, glorifient la mitrailleuse et le canon... En écrivant comme ils le font, ils savent que leurs « adresses » seront publiées et ils se pavent d'orgueil et de joie à la pensée qu'elles leur vaudront les bonnes grâces de Mussolini !...

— Surtout qu'on les retienne, sans quoi ils vont faire un malheur !

— Oui ! On peut rire de cela ! On peut blaguer ces fanfaronnades matornesques... Mais on a aussi le droit de penser que ça n'est pas drôle du tout, que ces miliciens fascistes pourraient bien chercher d'autres thèmes à leurs pantalonades et choisir de meilleures occasions pour faire les pitres !...

Ah ! quels modérés, quand ils s'y mettent, quels enragés !...

A cette catégorie vraiment curieuse de la faune politique appartient M. Camille Aymard, directeur du journal la Liberté, qui se sert de la violence pour défendre la modération et pousse l'amour de l'ordre jusqu'à la provocation au meurtre !... Au meurtre des autres, bien entendu !

Il se trouve que M. Camille Aymard n'aime pas M. Léon Blum. Et comme il prend trop aisément son cœur pour celui de la patrie, il en a conclu que M. Léon Blum est un fléau national et qu'on peut le supprimer avec tranquillité !

Pour apprendre donc aux socialistes que la violence est un crime, pour leur bien démontrer que ses adeptes sont des misérables, M. Camille Aymard n'avait rien trouvé de mieux que de publier des articles où il dénongait M. Léon Blum comme un traître, au service des ennemis de la France (depuis qu'elle sert cette ignoble calomnie, elle devrait pourtant être usée !) et le menaçait de douze balles dans la peau. Rien de moins !

En même temps, il lui donnait rendez-vous, non pas au Pré-aux-Cleres, mais tout simplement dans les couloirs de la Chambre en le mettant au défi d'y venir...

M. Léon Blum, qui n'a rien d'un boxeur et qui ne prend pas les coups de poing pour des raisons, a eu la sagesse de ne pas s'y rendre. Seulement, M. Camille Aymard, et tous les journalistes et tous les députés avec lesquels il eut une explication quelconque, ont été furieux !

Tout de même, un nationaliste de France, aussi ardent que M. Camille Aymard, pourrait bien choisir ses modèles ailleurs que chez les fascistes d'Italie ou les hitlériens d'Allemagne.

Emile LAPORTE.

Informations

A la Chambre

La Chambre discute les interpellations sur la politique extérieure. M. Cachin se fait l'avocat du régime soviétique dont il « célèbre le 13^e anniversaire ». Il salue la révolution russe.

M. Nogaro adjure la Chambre de ne pas abandonner la doctrine de paix si forte et si logique, à laquelle la France a attaché son nom. Il s'en tient à la trilogie : sécurité, arbitrage, désarmement.

M. Franklin-Bouillon rappelle les manifestations qui ont eu lieu en Allemagne contre la France. Depuis, ces manifestations sont faites contre le plan Young. Une campagne violente est menée pour que l'Allemagne ne paie pas les dettes.

Il donne lecture de nombreuses déclarations faites par des ministres allemands sur le désarmement de la Rhénanie.

M. Franklin-Bouillon dénonce la campagne menée en Allemagne pour la révision des frontières. Il montre la dernière pièce de monnaie allemande qui porte comme devise : « Le Rhin, fleuve allemand n'est pas la frontière de l'Allemagne ».

M. Franklin-Bouillon déclare que le moratoire réclamé par l'Allemagne à la France doit lui être refusé.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Valeurs françaises de guerre

Le secrétaire de la Trésorerie d'Angleterre a déclaré à la Chambre des Communes :

« Je regrette d'annoncer que la réponse française à la note britannique, concernant les porteurs de valeurs françaises émises pendant la guerre, est défavorable et exprime l'impossibilité pour la France de donner des compensations équitables aux porteurs britanniques. M. Snowden examine la question. »

EN PEU DE MOTS...

Dans la région limitrophe de la Yougoslavie, une assez forte secousse sismique a été ressentie. Il n'y a que des dégâts matériels.

Une catastrophe épouvantable s'est produite en Amérique dans une mine de l'Etat d'Ohio : il y a 160 victimes.

Mme Jeanne Leymarie, demeurant chez son petit-fils à Limoges, rue des Combes, est actuellement dans sa 101^e année et possède toutes ses facultés.

On vient de récolter dans un champ appartenant à M. Egale, à Celle-Emescault (près de Chateaufort), une citrouille pesant 80 kilos.

La police de Marseille vient d'arrêter trois commerçants, Dolencio, père et fils et Chiglionia qui ont commis des escroqueries s'élevant à plusieurs millions.

La grève des ouvriers chapeliers de Caussade qui durait depuis 2 mois, a pris fin. 700 ouvriers ont repris le travail.

NOS ÉCHOS

Mauvaise tactique.

Le Sénat va être de nouveau convié à se prononcer sur le vote des femmes. On sait qu'il y est hostile. Il était hier : il y a de grandes chances pour qu'il le soit demain. Et je vais vous dire ce qui a fait à ce sexe charmant le mal le plus grand dans l'esprit de messieurs les membres de la Haute Assemblée.

Un des précédents rapporteurs de cette question s'était montré assez agressif à l'égard des suffragettes. Celles-ci, pour se venger, déposèrent, sur le paillason de cet honorable, devant sa porte, un produit pharmaceutique. A la suite de quoi tous les chats du quartier exécutèrent sur le dit paillason, l'opération que Guillevin accomplit sur le palais enflammé de Lilliput. Et Dieu sait si les félins possèdent, en cette matière, de redoutables capacités !

Ce sénateur en a ri. Mais au contraire des femmes, le Sénat n'aime pas qu'on le viole.

Le féminisme sera la victime de cette incontinence du chat.

L'épouvantail.

La scène se passe dans une petite localité située aux environs de Londres. Décor : une villa occupée par trois sœurs, vieilles filles, membres d'une société pour la protection de la morale. On sonne : c'est un mendiant qui vient prier qu'on lui donne de vieux vêtements.

Mais, mon pauvre homme, dit celle des trois sœurs qui est venue ouvrir, nous ne sommes que des femmes qui habitons ici. Nous n'avons pas de vêtements d'homme !

Entendant ces paroles, les deux autres sœurs prennent une mine épouvantée : — Tu es folle ! s'écrient-elles. Comment peux-tu être aussi imprudente ? Si ce vagabond, maintenant, venait nous attaquer la nuit !...

Alors, pour réparer sa gaffe, la première des trois sœurs se précipite à la fenêtre, l'ouvre et crie au mendiant qui déjà s'éloignait : — Hé ! hé ! Écoutez ! Écoutez ! Nous vivons seules, c'est vrai, mais la nuit, nous avons toujours des hommes avec nous !...

Un grand malade.

C'est l'hiver. Un froid terrible règne. Sur la route un shérif trouve un pauvre nègre transi. Il le conduit au poste de secours voisin. Là, un médecin examine l'homme et ordonne à l'infirmier : — Deux hommes le tiendront et un homme lui versera du cognac dans le gosier.

A ce moment le nègre revient à lui et dit : — Non, docteur ! Un homme s'effrite à me tenir et deux me verseront à boire.

Apprentissage.

Le jeune Aron Kahn a été mis en apprentissage dans la maison Bloch et Blum. Trois mois après, Kahn père va voir un des patrons afin de se renseigner sur les progrès de son fils.

— Votre fils sait déjà assez bien vendre, calculer et acheter, lui répond Blum. En plus de cela il se rend utile à la comptabilité.

— Eh ! bien, c'est parfait !

— Oui. La semaine prochaine, nous serons déclarés en faillite. Quand il aura appris cela, également, votre fils sera un commerçant consommé.

LE LISIEUR.

Chronique du Lot

LES AMIS DU BEAU VIEUX QUERCY

La soirée Dussane-Barjac

Dans le magnifique programme de conférences que les Amis du Beau Vieux Quercy présentent cette saison, la soirée de poésie de mardi vient de mettre une note à part. Des vers choisis parmi les plus beaux de la littérature française, récités et commentés par des artistes éminents, quel délicat régal pour le public caducien ! Disons, tout de suite, avec quel empressement Cahors profita de cette rare aubaine. Au lever du rideau, la salle du Théâtre Municipal était remplie, comme aux plus grands jours, du parterre aux cintres, dans toutes ses parties...

Dans cet auditoire déjà frémissant, les jeunes filles et les jeunes gens des Lycées, des Ecoles Normales et de l'Ecole Supérieure, tenaient leur place habituelle. Il n'est point parure plus charmante à une soirée de gala.

M. Emile Laporte, secrétaire général de la Société, — et sa cheville ouvrière, on le sait, — prit le premier la parole. Avec une parfaite élégance, dans une forme tout ensemble élevée et piquante, il présenta au public les deux vedettes que la Comédie nous dépeçait : Mme Dussane, amie de Cahors, venue chez nous pour la troisième fois, Mlle Madeleine Barjac qui voulait bien remplacer auprès de nous notre compatriote Tomie Navarre, empêchée par le plus cruel des détails de tenir sa promesse. Il dit la brillante carrière de nos visiteuses et leur exprima avec éloquence la joie des Amis du Beau Vieux Quercy de les recevoir sur notre scène. Comme il le méritait, ce prologue fut couvert d'applaudissements.

Mme Dussane répondit qu'elle n'éprouvait pas un moindre plaisir à se retrouver dans cette ville qu'elle aime, devant un auditoire nombreux, et estime sensible qu'elle connaît bien et estime entre tous ceux des villes où elle parle. Puis, tout de suite, elle entra dans le vif de son sujet. Remontant aux sources du Romantisme, elle en exposa les premières manifestations, mit en lumière ses attaches lointaines et ses originalités immédiates.

De l'Ambigu au Théâtre Français, elle nous fit voir l'évolution et l'ascension du drame. Jusque dans les sommets d'Hernani, d'Acteurs et auteurs se trouvèrent campés devant nous avec leurs états et leurs faiblesses, leurs grandeurs et leurs ridicules. « La suivante d'Emma » de Sainte-Beuve et « les Stances à la Malibrant » de Musset illustrèrent cette esquisse originale de l'art dramatique vers 1830.

Passant ensuite à la poésie lyrique, Mme Dussane en chercha, avec une souflette maîtrisée, les inspirations principales. Par des citations et des récritures, elle se plut à nous faire apparaître de quelle façon particulière, suivant son tempérament et le tour de son génie, chacun de nos poètes majeurs s'était servi de ces thèmes divers. Et nous entendimes alors, des « Stances à Ninon », à « Napoléon II », quelques-uns parmi les plus illustres des poèmes d'Hugo, de Musset, de Lamartine, de Vigny, de Mürger et de Béranger. Mlle Barjac, de cette symphonie composite, donnait la note dominante.

Mme Dussane, la note légère et plus doucement passionnée.

Dits par ces deux voix qui en faisaient ressortir toute la splendeur et tout le charme, ces morceaux classiques, — dont la plupart de nous savaient par cœur des strophes nombreuses, — prenaient une valeur nouvelle, un relief incomparable. Il nous semblait les entendre pour la première fois. Nous les découvrons, en effet, par la vertu de l'exposé de Mme Dussane, à leur place dans leur époque et dans l'œuvre de leurs auteurs.

Jamais peut-être notre vieux théâtre n'eût retenti d'applaudissements aussi fervents et aussi répétés. Dans ce beau tapage, je me croyais vraiment à la Comédie-Française, une après-midi de spectacle classique. Et la présence de Mme Dussane et de Mlle Barjac nourrissait cette illusion. Grâce à elles, les Amis du Beau Vieux Quercy ont donné un parfait complément poétique à la commémoration caducienne du Romantisme, que M. le comte de Saint-Aulaire avait inaugurée, il y a quelques mois, en nous parlant de la diplomatie en 1830.

Nos compatriotes à Paris

« La Grappe du Quercy » (Amicale des Enfants de l'arrondissement de Gourdon) donnera sa matinée dansante suivie de concert le dimanche 16 novembre à 2 heures, dans la salle du Palais des Fêtes, 199, rue St-Martin.

Tous les Lotois y seront les bienvenus.

Le Président : B. VIALLE.

NOS CHASSELAS

La campagne est achevée. — Pourquoi ne crée-t-on pas un marché ? — Les chasselas se sont bien vendus.

(De notre correspondant spécial)

Monteug. — La campagne du chasselas, sauf celui mis en conserve, est virtuellement terminée et, par ce mauvais temps, les retardataires ont dû éprouver des déboires.

Malgré notre initiative, le marché aux chasselas que nous n'avons cessé de préconiser dans ces colonnes, n'a pu encore voir le jour.

Il résulte, cependant, de l'enquête à laquelle nous nous sommes consciencieusement livré que plusieurs grandes maisons auraient bien accepté de venir s'approvisionner sur notre marché ; mais, certains producteurs ont préféré vendre leur récolte sur place et les autres l'expédier directement aux divers intermédiaires.

Quoi qu'il en soit, nous déplorons que notre effort n'ait pas abouti.

Cette année, nous constatons avec plaisir que les chasselas se sont, en général, bien vendus et il est à présumer que les producteurs, qui ont vu coter aux halles de Paris leur raisin 450, voire même jusqu'à 500 fr. les 100 kilos, doivent être satisfaits du produit rémunérateur de leur récolte.

Il est vrai que rien ne vient sans peine, aussi, nous qui ignorons pas tous les maux que les viticulteurs ont, d'une manière constante, donnés à leur vigne au de la préserver de toutes les maladies qu'elle aurait pu engendrer, sommes-nous heureux de constater que le fruit de leur labeur a été largement récompensé.

J. P.

LES « VINS DE CAHORS » à la foire de Luzech

Le Comité Agricole de Luzech, d'accord avec la municipalité de cette ville, organise son concours agricole et viticole pour le 26 novembre prochain.

Une exposition de machines agricoles et viticoles aura lieu comme les années précédentes.

Nul doute, que le concours d'oies et canards morts n'obtienne un grand succès.

Mais le clou du concours sera certainement l'exposition des vins vieux et nouveaux qui donnera lieu à de nombreuses transactions.

Espérons que les courtiers nous amèneront une nombreuse clientèle qui pourra faire un bon choix dans les échantillons présentés.

Nous pouvons annoncer que la Confédération des Vignerons du Sud-Ouest tiendra son Assemblée générale à Luzech ce même jour.

Nous aurons donc des orateurs de choix qui s'uniront à ceux de nos syndicats et des services agricoles du Lot pour nous parler des vins de Cahors, de ses qualités, des caves coopératives et des moyens de faire une bonne bouteille.

S'il y a union, entente, cohésion entre tous les viticulteurs, cette bonne bouteille se fera, et par sa vente rémunératrice fera la fortune de nos viticulteurs et nous évitera bien des crises viticoles qui sont en perspective.

Tous à Luzech le mercredi 26 novembre 1930.

Le Maire de Luzech : POULADE. — Le Secrétaire : BAGDEL. — Le Président du Comité : A. LUGAN.

FÊTE DE L'ARMISTICE à Cahors

A l'occasion de la fête du 11 novembre, anniversaire de l'Armistice, un cortège, composé des autorités civiles et militaires et des enfants des écoles se formera, mardi, à 10 heures, devant l'Hôtel de Ville.

Le cortège se rendra d'abord devant le monument Gambetta, ensuite au monument des Morts et enfin au cimetière, sur les tombes des soldats morts pour la France.

Les divers groupements et associations de la Ville, ainsi que les particuliers, sont priés de se rendre au cortège pour participer à cette fête du souvenir.

LE JEU DE BOULES

Né sur les bords du Rhône, il y a déjà longtemps, le jeu de boules — que nous nous refusons à appeler d'un nom anglais — s'est étendu avec une étonnante rapidité dans le quart au moins de la France. Il l'aura bientôt conquise tout entière.

Il est par excellence un exercice, un jeu démocratiques.

Nous ne saurions en mieux parler que ne le fait, dans le dernier numéro du Chasseur français, Mme Ennemonde Diard. Ne pouvant reproduire tout son article, nous en publions quelques extraits intéressants :

« Par les dimanches ensoleillés d'été, au milieu de la grande place nue divisée en rectangles réguliers, sous les arbres du mail ou dans le jardin du petit café de campagne, on joue aux boules. Jeu populaire et démocratique. Tout le monde sait jouer aux boules ; c'est facile et ça ne coûte pas cher !

« Si l'on évalue le nombre des joueurs de boules, me disait récemment l'un des vice-présidents de l'Union nationale, si l'on fait le détail des effectifs de leurs trente-quatre fédérations officielles (sans compter les trois en voie de formation), on arrive à des milliers et à des milliers d'individus. Dans la grande armée des sportifs français, le corps des joueurs de boules est certainement le plus important.

« On est tellement accoutumé à voir jouer aux boules, partout, que l'on n'y prend pas garde. Le joueur de boules, c'est la silhouette familière, en manches de chemise, en sandales blanches, qui mesure des distances avec une baguette de fer ! C'est le brave homme bien campé, visant le « petit », qui soupèse dans sa main poussiéreuse la lourde balle ferrée.

« Le jeu de boules, c'est le choc mat des grosses sphères contre des planchettes. C'est le concubinage sévère d'arbres penchés pour compter les points, c'est, en fin de soirée, devant le pot de bière fraîche, l'hommage, quelque peu osé, à dame Fanny !

« L'article explique ensuite que le jeu de boules est un exercice sain, raisonné, athlétique. Chaque année des championnats monstres sont organisés dans toutes les grandes villes.

« Un championnat de boules a ceci de particulièrement intéressant au point de vue sportif, c'est que tout le monde joue. Certes, il y a beaucoup de spectateurs autour des cordes ou des barrières, mais, dans un tournoi de 200 ou 300 quadrettes — ce qui n'est pas rare, — il y a tout de même un millier de personnes qui se donnent de l'exercice. A tout prendre, c'est plus tangible comme résultat qu'une soirée de boxe où deux « phénomènes » se battent pour la joie d'une salle !

Dans ce jeu tous les muscles travaillent et aussi le cerveau. Il a sa stratégie, il demande de la sûreté de coup d'œil. Un chef de quadrette a besoin d'énergie, de clairvoyance et de décision... Aussi comprend-on qu'un homme public en vue, au cours de sa carrière, ait répondu qu'il ferait tout son possible pour aider ces joueurs qui entraînent leur santé sans publicité et sans tapage.

Signalons, enfin, cette originalité que le jeu de boules est par dessus tout celui du père de famille. Pas dangereux, pas coûteux, il est l'agréable récréation du travailleur.

« Le Quercy ne peut pas échapper à la contagion. D'ailleurs, Figeac, nous a déjà montré l'exemple. Dans un récent concours qui avait groupé 34 quadrettes, nos voisins ont attiré chez eux une foule d'amateurs du jeu de boules.

Ce que Figeac a fait, pourquoi Cahors ne le ferait-il pas ?

« Les personnes que le jeu de boules intéresse sont priées de s'adresser au signataire de ces lignes, en vue de la constitution d'une société.

L. MOTTAZ, retraité, rue des Thermes, Cahors.

Ecole d'Agriculture d'hiver de Cahors

A la suite de l'examen des bourses qui eut lieu le 4 novembre ont été admis en qualité d'élèves boursiers de 1^{re} année à l'Ecole d'Agriculture d'hiver de Cahors, établie au Lycée Gambetta, les élèves dont les noms suivent :

MM. Baudel à Villesèque ; Blanc, à St-Géry ; Freyssenge à Nadaillac-le-Rouge ; Lacombe à St-Soy ; Laplace à Laranesque, par Gramat ; Peyrus à Caillac ; Viers à Arcembal.

CAMORS A NOS LECTEURS

Nos ateliers étant fermés le Mardi 11 Novembre, fête légale, le « JOURNAL DU LOT » ne paraîtra pas ce jour-là.

RECLAMATIONS LEGITIMES

Dans la dernière session du Conseil d'arrondissement, M. Couderc, a émis un vœu tendant à ce que les « 80 0/0 de la valeur des animaux dont l'abattage a été rendu nécessaire par des accidents occasionnés par le bitumage des routes, soient payés aux propriétaires sur le prix des impôts spéciaux à l'automobile ».

Nous ne savons pas si ce vœu sera pris en considération, mais il doit être, à notre avis, un avertissement pour ceux qui sont chargés de procéder au bitumage des routes.

Il est certain que des accidents sont provoqués, sur les routes, par suite du bitumage, parce que, peut-être, l'opération de l'épandage du goudron n'est pas faite dans de bonnes conditions.

Nous ne récrimons pas : nous ne faisons que mentionner et souligner le vœu émis par le Conseil d'arrondissement de Cahors.

Ce vœu est logique ; il faut que les propriétaires des animaux ont été victimes d'accidents provoqués par un bitumage défectueux soient indemnisés.

Mais, il y a plus que les animaux qui sont victimes du bitumage. Il y a les piétons, et les cyclistes.

On a vu des personnes qui se sont affalées dans le goudron mal épandu ; certaines ont été blessées, toutes ont en leurs vêtements maculés, salis, inutilisables.

Ces personnes ont protesté, réclamé une indemnité qui paraissait légitime. Elles ont été éconduites : pas de crédits pour ces sortes d'accidents. Et pourtant !

Souhaitons que le vœu du Conseil d'arrondissement de Cahors soit pris en considération, car si on accorde une indemnité pour les « animaux », victimes du bitumage, il sera de bonne justice de ne pas refuser cette indemnité aux piétons, aux cyclistes qui, également, ont éprouvé, éprouveront le désagrément de tomber dans le liquide gluant et noirâtre d'un mauvais bitumage de nos chemins.

Arrêté préfectoral

M. le Préfet du Lot vient de prendre l'arrêté suivant, portant réglementation pour l'installation des distributeurs automatiques d'essence sur la voie publique.

« Il est interdit, d'une manière absolue au bénéficiaire de l'autorisation d'apposer ou de laisser apposer sur les distributeurs d'essence, aucun panneau ou emblème quelconque de publicité ou aucune mention autre que le nom du constructeur de l'appareil. »

Vétérans de 1870-1871

Les Vétérans de 1870-1871 sont priés de vouloir bien se joindre au cortège qui se formera mardi 11 novembre, anniversaire de l'Armistice.

Rassemblement devant la mairie à 9 h. 3/4.

A la galerie Francis-Meyzenc

Comme les années précédentes, nous allons avoir à la galerie Francis, une suite d'expositions particulières de peinture. Cette saison d'art s'ouvrira dès la fin de cette semaine, sans doute, le 9 novembre. Nous apprenons que M. Louis Buffin, le peintre de montagnes bien connu, inaugurera la série. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ces manifestations auxquelles nous applaudissons.

Causerie sur les Assurances sociales

Le dimanche, 9 novembre, M. Garnal, délégué par l'Union Départementale des Sociétés de Secours Mutuels du Lot, fera une causerie sur les Assurances Sociales à 2 heures de l'après-midi, à Beaugard, à 3 heures 1/2 à Limogne.

PALAIS des FÊTES

Samedi 8, Dimanche 9 (matinée et soirée)
Un grand film Aubert

COEUR EMBRASÉ

avec Mady Christians. Combien de jeunes filles éblouies par l'art se sont-elles imaginé réussir du premier coup en arrivant à la grande ville. Elles croient leur talent transcendant, ignorent la concurrence et pensent ne trouver que bien peu de difficultés. Grande est leur erreur et la lutte est bien souvent au-dessus de leurs forces.

LE FEU AUX POUDRES

Comédie gai
La vie est brève. Le bonheur est si rare ! La jeunesse n'a qu'un temps !
Amour et radio, Comique.
ORCHESTRE

Lundi 10, en soirée ; Mardi 11, matinée et soirée ; Mercredi 12, soirée.

GRAND GALA

une production de Léonce Perret

LA POSSESSION

de Henri Batallie
avec Francesca Bertini, Pierre de Guingaud, André Nox et Jane Aubert. Ce film traite de douloureux problèmes de la passion du jeu chez une femme belle et charmante. L'écrasante et luxueuse mise en scène, les somptueuses fêtes de nuit, les mille trouvailles qu'arrivent à faire un tout unique et parfait font de cette production une des plus belles de l'année.

LES CINQ SOUS DE LAVAREDE

(6^e époque)
ORCHESTRE

Six par jour

Six comprimés de Broncoyol par jour suffisent pour juguler un rhume en trois jours. Mais ils commencent par arrêter la toux en quelques heures, ce qui est un premier excellent résultat. Toutes pharmacies et pharmacie Fayret à Cahors.

EXTRAIT DU NOUVEAU TARIF

Peugeot

MODELES

201

Coupé d'affaires 2/4 pl.

17.500 frs

Cond. Int. 4 pl. 4 portes

18.900 frs

Camionnette 400 kgs

17.300 frs

Une documentation complète sur chaque modèle vous sera adressée prochainement à l'occasion du :

GRAND CONCOURS DE PUBLICITE

dolè par Peugeot de DIX VOITURES.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de notre compatriote, Adrien Peindariès, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Toulouse.

C'est dans son cabinet de travail de la rue Madeleine, à Toulouse, qu'il a été subitement terrassé, mercredi matin, tandis qu'il dictait à sa dactylographe une note technique.

M. Adrien Peindariès était né à Parnac, le 13 novembre 1865.

Après de brillantes études qu'il fit au lycée Gambetta et au lycée de Toulouse, il entra à l'Ecole Polytechnique, dont il sortit avec le titre d'ingénieur des Ponts et Chaussées.

M. Peindariès fut pendant plusieurs années maire de Parnac, sa commune natale et conseiller général du canton de Luzuch, du 4 août 1907 à 1913.

M. Adrien Peindariès comptait dans notre région de nombreuses sympathies. Sa mort a provoqué de vifs regrets.

Nous adressons à Mme Adrien Peindariès, à ses enfants, à la famille, nos bien sincères condoléances.

Nous apprenons la mort de notre compatriote, M. Gaston Houssard, directeur des travaux publics à Paris, décédé à l'âge de 49 ans.

Ancien élève du lycée Gambetta, Houssard débuta dans l'Administration des Ponts et Chaussées.

Envoyé en mission, comme conducteur, au Maroc où il fit un assez long séjour, il était revenu en France, où un bel avenir l'attendait.

La mort est venue tout briser. Nous adressons à sa veuve, à sa mère, à ses enfants, à la famille, nos sincères condoléances.

Service de santé

M. le docteur Nicol, médecin-capitaine, chef du service de santé de la place de Cahors, quitte notre garnison, étant appelé, par son tour de départ, à servir aux colonies.

M. le docteur Nicol était très sympathiquement connu à Cahors. Son départ sera vivement regretté par les nombreux et sincères amis qu'il comptait dans notre ville où il laissera les meilleurs souvenirs.

Médailles d'honneur

La médaille d'honneur de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à MM. Juliot, de Saint-Michel-de-Bannières, et Pellerin, de Figeac.

Nouveaux timbres

A l'occasion de l'exposition coloniale internationale, l'Administration des Postes a décidé l'émission d'une série de quatre timbres, petit format, d'un type unique « Femme Fachi », et répondant aux caractéristiques suivantes : 0 fr. 15 (gris noir), 0 fr. 40 (bistre), 0 fr. 50 (carmin), 1 fr. 50 (bleu).

Ces figurines auront un pouvoir d'affranchissement de durée illimitée. Elles seront mises à la disposition du public dans tous les bureaux de poste, au fur et à mesure de leur fabrication. La vente commencera dans les premiers jours de novembre et se poursuivra jusqu'à la clôture de l'Exposition.

LES MEUBLES BOUZERAND & BERNES, Cahors

sont garantis pour toujours
MAISON DE CONFIANCE
LA PLUS IMPORTANTE
Fondée en 1828
Livraison franco : 7 Départements

Honorariat

Par arrêté de M. le recteur d'Académie de Toulouse, M. Eloi Brouel, instituteur à Cazals, admis à la retraite, est nommé instituteur honoraire.

AVENIR CADURCIEN

Nous rappelons que le Bal de la Sainte-Cécile, offert par l'Avenir Cadurcien à ses membres patrons et honoraires ainsi qu'à la jeunesse cadurcienne aura lieu le jeudi 13 novembre prochain, dans la salle du Palais des Fêtes.

En l'honneur de la Sainte-Cécile, le concert de l'Avenir Cadurcien aura lieu le dimanche, 23 courant.

Le programme sera publié ultérieurement.

Accident de chasse

M. Roger Delbreil, commis des P. T. T. à Paris, était venu passer son congé chez ses parents à Gignac-Cressensac.

Il se trouvait en excursion dans la campagne, lorsqu'un chasseur tira sur une pièce de gibier.

Le gibier ne fut pas touché, mais M. Delbreil reçut la charge dans le côté et le bras droits.

La blessure n'est peut-être pas très grave, mais toutefois, M. Delbreil a été transporté à la clinique du docteur Lemoine, à Brive.

Contravention

Les gendarmes ont dressé une contravention à M. E... de Belmont-Sle-Foy, pour infraction au Code de la route.

L'attelage que conduisait M. E... se trouvait sur le côté gauche de la route.

Et le numéro arrière ?

M. P..., de Castelnaud-Montriat, remorquait avec sa voiture une camionnette dépourvue de numéro arrière.

Les gendarmes le gratifièrent d'un procès-verbal.

Incorporation des Jeunes Soldats
Recommandations
Jeunes gens, les instructions viennent de paraître concernant le recensement des classes 1930/2 et 1931/1 et l'établissement des notices individuelles.

N'oubliez pas que votre affectation judiciaire dans une arme ou un service dépendra des renseignements portés sur ces notices.

Ces notices seront soumises à votre vérification par les soins de MM. les Maîtres et vous devrez les signer.

Vérifiez surtout votre date de naissance, votre situation de famille, le nombre de frères ou sœurs, votre profession. Lisez attentivement ces notices et répondez à toutes les questions d'une façon précise.

Recommandations
Lors de la dernière incorporation, le Commandant de Recrutement a reçu 160 recommandations sur 450 jeunes soldats incorporés, ce qui représente une proportion de plus de 35 pour cent.

Il est regrettable que chacun n'ait pas eu sa recommandation, et cet état de choses aurait facilité singulièrement la tâche du Commandant de Recrutement.

Nous faisons de ce procédé que les jeunes gens fils uniques ou n'ayant qu'un frère ou une sœur.

Ceux-là ne se doutent pas :
1° qu'ils cherchent à enlever des droits à leurs semblables ;
2° qu'ils indisposent les personnes à qui ils s'adressent ;
3° qu'enfin ils créent un travail supplémentaire considérable au Commandant de Recrutement, au moment où ses instances seraient mieux employées à son service spécial.

Cette façon de faire est à proscrire radicalement.

Le Commandant de Recrutement observera strictement les prescriptions ministérielles qui lui ont été données au sujet de l'incorporation.

Jeunes gens, si vous voulez exposer vos desiderata, si vous avez à signaler un changement dans votre situation depuis l'établissement des notices ou depuis les opérations du conseil de révision, n'écrivez à personne, venez me trouver. Je puis vous assurer, non seulement, de mon accueil le plus cordial, mais aussi de l'accueil qui vous sera fait par le personnel sous mes ordres.

Ce sera là, la meilleure des recommandations.

Ceux qui redoutent la garnison éloignée, je leur conseille de s'engager pour 18 mois. En faisant le léger sacrifice de 6 mois de plus de service ils auront l'avantage du choix de l'arme et de la garnison rapprochée.

AVIS

Chez SOURDOIRE, tailleur

Maison Paris-London

4, rue Président-Wilson, CAHORS
le beau costume est à la portée de tous. Pendant quelques jours il vous offre en réclame des VETEMENTS DE LUXE au prix de 325 francs sur mesure.

Dépôtaires des vêtements
THIÉRY aîné, de BORDEAUX

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 1^{er} au 8 novembre 1930

Naissances

Bonnav Simon, Place Galdemar, 8.
Coudere Pierre, rue du Bouquet, 6.
Viguié Jean, rue P.-Wilson.
Grinard Bernard, rue du Four-Saint-Laur.

Publications de mariage

Rougé Gaston, conducteur typographe, et Denégre Jacqueline, s. p., à Cahors.
Laverigne Jules, s. p., et Micas Antoinette, s. p., à Cahors.

Cagnac Lucien, cultivateur à Cahors, et Roux Maria, s. p., à Trespoux-Rassiel (Lot).
Bénays Louis, cultivateur, et Paraire Maria, s. p., à Cahors.

Décès

Albouis Véronique, veuve, s. p., 68 ans, rue du Rempart, 25.
Delmon Léontine, veuve Roux, s. p., 59 ans, rue P.-Wilson.
Taraoré Lamina, soldat au 16^e R. T. S., 21 ans, rue P.-Wilson.
Revel Marie, robeuse, 21 ans, rue Nationale, 71.

Roux Achille, cultivateur, 57 ans, rue P.-Wilson.
Bousquet Paul, cordonnier, 55 ans, rue P.-Wilson.

de l'adolescente à l'adulte

toute la famille lit avec joie
LES VEILLÉES DES CHAUMIÈRES
le magazine de la femme et du foyer chrétien.

Demandez aujourd'hui le premier numéro de sa 54^e année littéraire, dans lequel commencent deux romans inédits :

Vous devez payer
par Claude VELA

Un drame dans la nuit
par Marie THIÉRY

Il contient, en outre, des chroniques, causeries, poésies, dues à la plume des meilleurs auteurs.

Le numéro : 25 centimes
En vente partout : Librairies, Marchands de journaux, Kiosques et Gares.
Abonnement (104 numéros) : 26 fr.

LES VEILLÉES DES CHAUMIÈRES
GAUTIER-LANGUEAU Édité.
18, Rue Jacob - PARIS (6^e) - Ch. Postaux 336-47

L. 235 5

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Groupe Sportif Figeacois I, champion d'Auvergne 2^e série, contre Aviron Cadurcien I.

La partie d'aujourd'hui, au Stade Lucien Desprats, nous dédomagera très certainement des horreurs de dimanche dernier. Le public peut, à mon avis, venir nombreux et sans crainte, il assistera à un des plus beaux matches inscrits au calendrier de l'A. C.

Figeac, champion d'Auvergne, n'est pas une équipe à dédaigner. C'est une des meilleures formations de ce Comité. Depuis la saison passée, sa valeur s'est accrue au point de rendre jaloux le chef-lieu du département. Ce n'est point là une affirmation exagérée. Voyez plutôt.

Le G. S. F. a, dans ses rangs, Calmels, le meilleur atout de la ligne de trois-quarts de l'équipe de l'U. S. Montalbanaise au cours de la dernière saison. Mâzet du C. O. P. O. et Singla ex-arrière de la Violette, sélectionnés scolaires, pour ne citer que les meilleurs.

C'est dire que pronostiquer avec certitude une victoire des locaux serait une présomption que rien ne nous autorise à formuler. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que Cahors devra s'employer à fond s'il veut éviter une cuisante défaite. La moindre défaillance de part et d'autre sera exploitée par l'adversaire.

En résumé, belle partie de rugby en perspective, qui mérite une belle chambre.

L'Aviron mettra sur pied sa meilleure équipe où chacun aura à cœur d'arracher une victoire que tous savent difficile.

La partie sera arbitrée par M. Lacoste.

Les Jeunes Cadourques

Football. — Dimanche, 2 novembre, sur le terrain de Saint-Ambroise, les Jeunes Cadourques (1) recevaient les joueurs de Puy-l'Évêque. Après une partie très rapide et très spectaculaire, la victoire resta aux locaux par 8 à 0. Les visiteurs méritent des éloges pour le courage dont ils ont fait preuve et il leur suffira d'un peu d'entraînement pour redevenir la redoutable équipe des années passées. Les J. C. ont réalisé de beaux progrès. Cela fait bien augurer des prochains championnats.

Dimanche, 9 novembre, à Saint-Ambroise, 1^{er} rencontre de championnat contre les Aiglons de Brive. Ceux qui, l'an dernier, eurent la chance d'assister au match Aiglons-Cadourques, en ont certainement gardé un excellent souvenir. Ils seront d'accord avec nous, pour prévoir une nouvelle partie rapide, loyale, intéressante, entre deux adversaires également désireux de remporter la victoire, en faisant du beau jeu.

Le coup d'envoi sera donné à 14 heures. — P. F.

A LUZECH.

Rugby. — Dimanche dernier, 2 novembre, le Quinze Luzéchois, s'est déplacé à Fumel pour y rencontrer en match de retour, le Quinze de cette localité.

L'Union Sportive Fumeloise a battu l'Union Sportive Luzéchoise par 17 points à 5.

Cette partie qui fut jouée avec entraînement et décision, fut intéressante d'un bout à l'autre.

L'absence d'un pilier et d'un deuxième ligne donna à Luzech une mêlée mal soudée, aussi Fumel contrôla la balle d'une façon presque régulière et commença la partie à toute allure ; il faut une défense farouche des Luzéchois pour parer à toutes les attaques des noirs. Ces derniers, toujours possesseurs de la balle, finirent par menacer les buts des visiteurs, l'essai chauffa de près et, finalement, par cinq fois, durant la partie, les buts Luzéchois furent franchis. Mais Luzech sauva l'honneur en marquant le plus bel essai de la partie, l'ailier Michel, parti de ses 22 mètres sur mêlée ouverte, déborda toute la défense adverse et va marquer entre les poteaux ; cet essai fut très applaudi. Cette partie qui se termina par la victoire des locaux, fut sirement un entraînement des plus précieux pour les deux équipes.

L'arrière luzéchois fit une grande partie.

L'arbitrage fut un peu large.

A DOUELLE.

Football. — L'équipe de l'Union Sportive Douelloise recevra, dimanche, 9 novembre, le onze de Castelnaud-Montriat. Terrain de Tiroumdols, Coup d'envoi à 2 heures 30.

A GOURDON.

(Union sportive)
Préparation militaire. — M. Bourdoncle, adjoint chargé de l'éducation physique à Gourdon, prévient les jeunes gens que les cours en vue de la préparation militaire commenceront incessamment, aux jours et aux heures qui seront indiqués dans la presse.

Les avantages accordés aux jeunes gens brevetés étant toujours plus importants, la Société invite les appelés du

prochain contingent à se faire inscrire chez le Secrétaire de l'Union Sportive, M. Pierre Salvat, qui leur donnera tous renseignements utiles.

Dimanche, 9 novembre, l'Union Sportive Gourdonnaise se déplacera à Condat en match de championnat, troisième série, contre l'équipe locale. Bien que la rencontre de dimanche contre Saint-Cyprien n'ait pas été favorable à nos couleurs, il y a lieu d'espérer, en raison des modifications apportées dans la composition de l'équipe, que la victoire récompensera les efforts des joueurs et des dirigeants. Sans oublier les succès remportés par Condat sur l'U. S. G. l'an passé, nous croyons que notre quinze fera victorieusement ses débuts sur la route des championnats.

Pour cela le Bureau de l'U. S. G. compte sur la volonté et le dévouement des joueurs et aussi sur les encouragements de nombreux supporters qui accompagneront dimanche l'équipe à Condat.

N. B. — Le Bureau de l'U. S. G. organise un service de transport Gourdon-Condat. Se faire inscrire le plus tôt au Siège Social.

A SALVIAC.
Football. — Le Club athlétique Salviacois rencontrera dimanche sur le terrain des sports de La Réquillou, la Société sportive Puy-l'Évêquoise.

Le coup d'envoi sera donné à deux heures précises.

Nous invitons le public à se rendre en grand nombre à cette belle séance de sports.

A SOULLAC.

Rugby. — Dimanche, 9 novembre, l'U. S. Soullagaise sera en déplacement à Pompadour, en match amical.

Chronique des Théâtres

DURAND, Bijoutier

Le grand succès du Théâtre Saint-Georges C'est décidément le mercredi 12 novembre, au Théâtre Municipal, que les Tournées Ch. BARET nous donneront DURAND, Bijoutier, la nouvelle Comédie de Léopold Marchand qui obtint au Théâtre Saint-Georges un si gros succès.

Fédération départementale des A. C. N. P. du Lot

Nous recevons de M. le Préfet du Lot la lettre suivante :

« Le Préfet du Lot à M. le Président de l'Association des Anciens Combattants non pensionnés de la guerre, Cahors.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à l'occasion de la célébration, à Cahors, de l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre, les autorités civiles et militaires se réuniront devant l'Hôtel de Ville, le mardi 11 courant, à 9 h. 3/4.

« Il sera fait en cortège une visite au monument Gambetta, au monument des Morts et au cimetière, sur la tombe des soldats morts pour la France.

« Je vous serais obligé de vouloir bien donner avis de cette communication à MM. les Membres de votre Société.

« Le Préfet. »

En conséquence le Bureau prie tous les adhérents de la Fédération départementale, section de Cahors, de bien vouloir se réunir mardi, 11 novembre devant l'Hôtel de Ville. Une couronne sera déposée au nom de la Fédération Départementale du Lot.

Accident
M. Peyrilles, manoeuvre, en levant un sac de chaux, a ressenti une vive douleur au côté droit.

Plusieurs jours de repos lui ont été ordonnés.

Vol

Un vol d'un portefeuille, contenant 950 francs, a été commis au préjudice de Mme Fontanel, rue des Mirepoises.

Mme Fontanel, quittant son appartement pour aller faire une course, avait placé le portefeuille sous l'édredon de son lit.

A son retour, le portefeuille avait disparu. Plainte a été portée.

Ivresse

Procès-verbal a été dressé contre le nommé Victor Villemain, pour ivresse et tapage injurieux sur la voie publique.

Indélicatesse

Revenant de voyage, Mlle G..., épicière à Martel, trouva un manteau de dame, oublié dans le compartiment d'un wagon, à St-Denis-Martel.

Elle le prit et l'emporta. Mais un inspecteur avait vu le geste malhonnête de l'épicière et il la signala au Parquet.

Une enquête a été ouverte. Mme G... prétend qu'elle avait l'intention de rendre le manteau. Mais elle sera poursuivie quand même.

Renard à deux pattes

Le nommé Paul V..., est un ingénieur voleur de poules. Monté sur sa motocyclette, il parcourt les campagnes, rentre dans les fermes isolées et quand il ne voit personne, il se dirige vers le poulailler.

Il porte un grand sac en bandoulière qu'il remplit jusqu'au bout.

Mais dimanche, il fut surpris par M. Bladon, fermier à Tombebiain, près Figeac et les gendarmes furent prévenus.

Une enquête fut faite et le voleur fut trouvé. Il avoua avoir volé les poules à une marchande de volailles de Capdenac.

Allumez la lanterne

Mme X..., propriétaire à Espère, rentrait chez elle en voiture, la nuit venue.

Elle avait oublié d'allumer la lanterne. Les gendarmes qu'elle rencontra la lui firent allumer, mais, en même temps, ils lui dressèrent procès-ver

tants, qu'une enquête est ouverte sur le projet d'installation d'un dépôt d'essence et de pétrole, chez M. Barrié Louis, 1, avenue Clemenceau.

Ce projet sera déposé à la Mairie pendant quinze jours, du huit novembre jusqu'au 23 novembre 1930, inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours de dix à douze heures et de quatorze à dix-sept heures.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur recevra à la Mairie, pendant trois jours, savoir les 24, 25 et 26 novembre 1930, de neuf à douze heures et de quatorze à dix-sept heures, les observations qui pourraient être faites sur ledit projet. — Le Maire : F. PEZET.

Fête de l'Armistice. — Les mutilés et combattants sont avisés que, comme chaque année, pour marquer ce jour inoubliable, il est organisé un défilé qui se rendra au cimetière déposer une gerbe du Souvenir aux Camarades morts pour la France.

Puis les mutilés et combattants qui se sont faits inscrire, se rendront en groupe à l'hôtel Tillet, où aura lieu un grand banquet présidé par M. Pezet, maire de Figeac. La population figeacoise est invitée à prendre part au défilé. La réunion aura lieu, Place de la Halle, à 11 h. 30.

Le Président des A. C. N. P. : LONGE.

Accident. — M. Pinquière Louis, 76 ans, porteur de télégrammes, rentra, jeudi dernier à 16 h. 30, au bureau de poste, après avoir fait sa distribution. Il descendait l'avenue Gambetta, lorsque, à la hauteur de l'hôtel du Pont-d'Or, il ne put éviter une automobile, conduite par M. Bouysso, marchand de primeurs, et fut violemment renversé.

MM. les D^s Delclaux et Bonnafé qui se trouvaient à cet endroit s'empressèrent de le faire conduire à son domicile où ils lui donnèrent aussitôt tous les soins nécessaires.

Atteint d'une luxation du pied gauche en arrière et en dehors, d'une fracture de la malléole interne, d'une fracture du péroné gauche au 1/3 inférieur, le blessé ne pourra être guéri avant une quarantaine de jours, sauf complications à redouter à cause de son âge avancé.

Etat civil du 24 octobre au 1 novembre. — Naissances : Evard Simone-Mauricette ; Vigüé Odette-Yvonne ; Lherm Marie-Thérèse.

Mariage : Lafon Pierre-Jean-Marie et Lafon Frédérique-Marthe-Marie.

Décès : Andrieu Lucien-Arthémon, 61 ans ; Bacalou Adrien, 79 ans.

Service de pharmacie. — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Delmas, Pont Gambetta.

Corn
Conseil municipal. — Séance du 2 novembre 1930. — M. Marthes, maire présidé. — Présents : MM. Navarre, Navet Frédéric, Magot, Sénac et Séguy. — Absents : MM. Puch, Navet Adrien, Querey, Réveillac.

Le conseil révisé la liste des vieillards assistés et réduit le taux mensuel de quelques secours, conformément aux réclamations de M. le Contrôleur-Inspecteur de l'assistance publique. Il vote le dixième en faveur de M. Labro, notre nouveau percepteur et receveur municipal. Il désigne les délégués en 1931 (Navarre présidera la liste ; Navet Frédéric et Magot jugeront les réclamations). Il refuse d'accorder un supplément de traitement à M. Cavallac Léopold, gérant de la recette burlesque, mais souhaite que celui-ci soit désigné comme titulaire du bureau de tabac, puisqu'il remplit toutes les conditions requises.

Séance levée à midi, après que chacun a exprimé le regret que quelques conseillers ne soient pas plus assidus aux réunions.

Espédaillac
Vérification des poids et mesures. — M. le vérificateur se rendra à la mairie d'Espédaillac pour procéder à la vérification des poids et mesures, le 12 novembre, à 8 h. 45.

Arrondissement de Gourdon
Gourdon
Union Musicale. — Pour commémorer la fête de l'Armistice « l'Union Musicale Gourdonnaise », donnera un concert le 11 novembre, à 15 heures, au kiosque.

Programme
1° Le Sémillant, pas redoublé (Bajero) ;
2° Marie-Henriette, ouverture (Montagne) ;
3° Le baiser de l'alliance, fantaisie (Bedaine) ;
4° L'ariégoise, fantaisie (Fajolles) ;
5° Sélvystie, valse (Gesle).

Union sportive. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Feuilleton du « Journal du Lot » 25
LE DROIT A LA FORCE
Par Daniel LESUEUR

VI

— Il doit être embêté, Crapart, Y a du grabuge, là-bas, dans ce pâté de maisons qu'il construit, boulevard Gouvion-Saint-Cyr. Parait que, ce matin, les ouvriers ont tout fichu en l'air. Ils ont à moitié assommé l'architecte... ou l'entrepreneur... je ne sais pas au juste.

— Vraiment ?
— Oui, ça ne sent pas bon, Dame ! Il tire trop sur la corde... Il veut trop gagner partout.

— C'est vrai... au fait... Il a une drôle de figure, ce soir.
Les têtes, animées, se rapprochèrent. On attendait une révélation piteuse. Pourvu que ce fût vrai ! Il y eut un peu de joie, dans ce groupe, à l'idée d'une déconvenue possible pour Crapart.

Ceux-là, quand le petit chasseur revint, guettaient — comme à l'habitude — une mauvaise nouvelle ?

Martel
Syndicat agricole de la Région Martelaise. — Les membres du Syndicat agricole de la Région Martelaise sont informés de la décision suivante :

Le Bureau, plus que jamais résolu à défendre leurs intérêts et afin de répondre sans retard à une manœuvre dont l'origine n'est pas douteuse, fera délivrer à l'avenir dans ses magasins habituels toutes les denrées dont les agriculteurs peuvent avoir besoin et en particulier de la chaux, du ciment et même du charbon à des prix toujours intérieurs à ceux de tout autre dépôt ou magasin quel qu'il soit.

D'autre part les magasins du Syndicat agricole seront à l'avenir, ouvert le dimanche.

Le Syndicat agricole reste la vraie maison des agriculteurs, celle de l'union et de la défense de leurs intérêts contre tous les fauteurs de divisions et tous les faux syndicalistes.

Salvaco
Médaille militaire. — Nous apprenons avec plaisir que nos deux excellents compatriotes M. Sourdès Emile, gendre Valette, propriétaire à Salvaco, ex-soldat au 207^e et 20^e Régiments d'infanterie, et M. Maradènes Ludovic, ex-soldat au 9^e Régiment d'infanterie, propriétaire à Salvaco, viennent d'être proposés pour être décorés de la médaille militaire pour faits de guerre.

Nos bien sincères félicitations.

Nos compatriotes. — Notre distingué compatriote, M. Pierre Delsuc, avocat à la Cour d'appel de Paris, fils de M. Camille Delsuc de notre ville, ancien élève de Polytechnique, a fait paraître dernièrement un livre : « La rude nuit de Kervisel », qui a été très appréciée dans le monde des Scouts.

M. Pierre Delsuc est d'ailleurs un ancien Scout mestre. Son livre est remarquable, notamment par le Maréchal Lyautey, a été couronné par l'Académie Française. Nos bien sincères félicitations.

Football. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Souillac
Obsèques. — Mercredi ont été célébrées les obsèques du jeune René Langie, décédé à l'âge de 11 ans.

Tous les enfants de nos écoles et une nombreuse assistance ont suivi le convoi funéraire du pauvre enfant.

Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Rugby. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

SI VOUS VOULEZ DÉGUSTER des BONS VINS des COTES du LOT
Adressez-vous
HALLE aux VINS de CAHORS
Basile GRELET, Négociant-Propriétaire
EXPOSITIONS (à prix réduits) pour Paris et la Province
VINS FINS - CHAMPAGNE & MOUSSEUX
TÉLÉPHONE N° 218

GRAND ENTREPOT GÉNÉRAL D'EAUX MINÉRALES
Toutes les Sources
Livraisons dans tout le Département
Basile GRELET, Entrepoteur, CAHORS

DÉPÊCHES
Paris, 11 h. 35.

La révolution gronde au Chili et en Uruguay
De Londres. — Suivant le Daily Mail, des télégrammes de Montevideo et de Santiago annoncent que la révolution serait tout près d'éclater en Uruguay et au Chili. Tout le long des frontières, des troupes bien armées se tiendraient prêtes à toute éventualité.

Le traité gréco-turc
De Londres. — Le correspondant du Times télégraphie qu'à la suite de certains commentaires sur les traités récemment signés entre la Turquie et la Grèce, le Gouvernement hellénique déclare que ces deux pays n'avaient aucune raison de s'engager dans des coalitions pour la révision des traités de paix au bénéfice de tierces parties.

La réorganisation de la frontière de l'Est
De Nancy. — Cinquante hectares de terrain ont été mis à la disposition de l'autorité militaire pour permettre la

elle l'appelait, en imitant parfois — aimable épigénerie !... — le brame de l'âne.

Ils se levèrent tous trois, maussades. Les garçons s'empresèrent. Et l'obséquiosité de l'un d'eux, qui voulait passer à Mlle Miroir les manches de son grand manteau de zibeline, offrit un dérivatif à la mauvaise humeur de cette jeune personne.

— Voyons, Ferdinand... Ne pensez-vous jamais à m'aider ?... Vous savez bien que je ne peux souffrir d'être touchée par ces gens-là.

Le ton, l'air de la reine... Ce fut inénarrable !... Tous les assistants se tordirent, — sauf les impassibles garçons, — ces gens-là, — qui, la main refermée sur le fort pourboire, injuriaient mentalement l'insolente, sans qu'un muscle bougeât sur leurs faces de bois.

La soirée fut lugubre, dans la loge 22, à l'Excelsior. Chopette et le marquis n'osaient échanger un regard, dans la crainte de s'encôler mutuellement au fond de l'âme le soupçon que leur hantait. Serait-il possible que ce gentil petit Jacques, — ce Jacquot qu'ils aimaient tous deux, diversement, mais sincèrement : elle, par un coup de cœur d'aventurière, lui parce que ce gamin était sa jeunesse revenue, — fût capable d'être parti avec le sautoir de perles ?... Allons donc !... Un garçon comme lui, bien élevé, le fils et le frère des deux hommes les plus loyaux du monde, d'après ce qu'en savait Theuville, qui avait

connu les Fontès de tous temps.

Mon Dieu ! que cette revue de l'Excelsior était bête !... Pour la première fois, Chopette montrait de l'esprit critique. — « Des veaux », répétait-elle. C'est un spectacle pour des veaux. Et elle suggéra : — Si qu'on se carapaterait, Ninand. On irait botter des huitres, au lieu d'en entendre sur la scène.

continuation des travaux de défense sur la frontière franco-allemande.

AVIS DE DÉCÈS
Madame Léon SERS, Madame Veuve SERS, Madame Veuve LEMBERT et tous les autres parents, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

Capitaine Léon SERS
de l'Infanterie coloniale
Commandant d'armes de la Guyane
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de guerre

leur époux, fils, petit-fils, neveu et cousin, tué à Cayenne le 15 octobre 1930, à l'âge de 34 ans.

La levée du corps est fixée au mercredi 12 novembre, à 9 heures du matin, à la gare, et l'inhumation se fera à Douelle dans le caveau de famille. La cérémonie religieuse des obsèques a eu lieu à Cayenne.

Assemblée à la gare des voyageurs où se formera le cortège.

Bureau des Domaines de Cahors
Par jugement du Tribunal Civil de première instance du département du Lot, en date du 23 août 1930, l'Administration des Domaines a été autorisée à procéder aux publications prescrites par l'article 770 du Code Civil, préalablement à l'envoi en possession des successions en déshérence des personnes ci-après désignées, ouvertes dans le département du Lot :

I. Arrondissement de Cahors
1° M. Pierre DELVIT, originaire de Saint-Géry, décédé à Pailhe de Leyme, le 29 octobre 1904 ;
2° Mlle Marie CAVALLIE, célibataire, décédée à Cabrerets, le 9 janvier 1920 ;
3° M. Auguste SOULHAC, décédé à Cahors, le 23 octobre 1920.

II. Arrondissement de Figeac
1° M. Bernard dit Justin BRUEL, célibataire, décédé à Soussceyrac, le 24 février 1909 ;
2° Mme Fanny GARGENAC, épouse séparée de corps de M. LALO, décédée à Espagnac-Saint-Eulalie, le 4 avril 1896 ;
3° M. Narcisse-Louis FRICOU, décédé à Figeac, le 6 août 1914 ;
4° Mme Anne-Virginie MALARET, domiciliée à Sainte-Affre, commune de Larroque-Toirac, décédée à l'hospice de Figeac, le 15 janvier 1920 ;
5° Mme Pauline TAURAND, domiciliée à Capdenac, décédée à l'hospice de Figeac, le 11 novembre 1919 ;

III. Arrondissement de Gourdon
1° Mlle Rose ROUGIE ou ROZIES, célibataire, décédée à Montvalent, le 8 février 1901 ;
2° M. Maurice CAUSSE, décédé à Gramat, le 2 décembre 1909 ;
3° M. Pierre PAGS, domicilié à Rocamadour, décédé à l'hospice de Cahors, le 22 juillet 1913 ;
4° Mlle Henriette RILLOT, célibataire, décédée à Lachapelle-Auzac, le 1^{er} juin 1915 ;
5° M. Jean CALMON, décédé à Labastide-Murat, le 4 février 1919 ;
6° M. Pierre-François ALBIAC, décédé à Gramat, le 2 mars 1916 ;
7° M. Jean CAVALLIE, décédé à Gramat, le 8 février 1913 ;
8° Mme Victoire COUDERC, veuve CAVALIE, décédée à Gramat, le 26 février 1914 ;
9° Mme Victoria BEFFARA, domiciliée à Carennac, décédée à Paris, le 29 mai 1914 ;
10° M. Antonin CAZALY, veuf VILLARS, décédé à Cougnac, commune de Payrignac, le 8 octobre 1926.

ON DEMANDE
MONTEUR ELECTRICIEN
UN DEMI-OUVRIER ET UN APPRENTI
Se présenter chez BARTHÉLEMY, électricien, Bd Gambetta, CAHORS.

ON DEMANDE
Bonne à tout faire
de 25 à 50 ans
pour service dames seules
S'adresser au bureau du Journal

LA PHOSPHODE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 1^{fr} 40 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDSUR UNIQUE
Se trouve dans toutes les pharmacies

ON DEMANDE
personne désirant se placer
pour garder enfant
S'adresser au bureau du Journal

CABINET IMMOBILIER
1, rue Maréchal-Joffre, CAHORS
le plus anciennement créé
Jean DELLARD, Propriétaire
Toutes affaires immobilières
et toutes transactions commerciales
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
Correspondants toutes régions
et tous pays

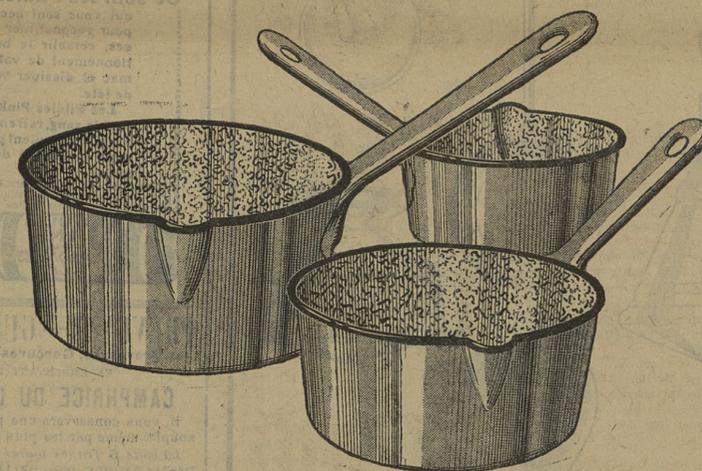
AU PRINTEMPS

9, 11, Rue Maréchal-Foch -- CAHORS -- 9, 11, Rue Maréchal-Foch

Du Lundi 10 au Samedi 15 Novembre 1930

GRANDE RÉCLAME D'ANNIVERSAIRE

A CETTE OCCASION



PRIMES AUX ACHETEURS

NOTRE SUPERBE "PRIME" COMPOSÉE D'UNE SÉRIE DE 5 CASSEROLES
Email bleu, bord noir, intérieur granit en 14, 16 & 18 centimètres d'une réelle valeur

Voir nos Etalages où seront exposés nos Articles Réclame et notre magnifique "PRIME"

Faites vos Achats AU PRINTEMPS -- CAHORS

P. FRANCÈS

vous présente le meilleur
PHONOGRAPHE



et un choix de
MILLE disques
GRAMOPHONE-ODÉON
COLUMBIA-PATHÉ

Audition permanente
35, Boulevard Gambetta, CAHORS

ON DEMANDE
personne désirant se placer
pour garder enfant
S'adresser au bureau du Journal

CABINET IMMOBILIER
1, rue Maréchal-Joffre, CAHORS
le plus anciennement créé
Jean DELLARD, Propriétaire
Toutes affaires immobilières
et toutes transactions commerciales
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
Correspondants toutes régions
et tous pays

ECOLE DE MUSIQUE

J.-B. NOUYRIT

Grand choix de Phonographes, T. S. F.

Columbia Pathé
Salabert Edison Bell
Odéon

Auditions, entrées libre. Vente à crédit
Lutherie d'art, Pianos, Location, Accords
J.-B. NOUYRIT, 24, Bd Gambetta, CAHORS

Pour l'adaptation scientifique de vos lunettes et pince-nez...
Pour l'exécution rigoureuse des ordonnances de MM. les oculistes...
adressez-vous à
G. BARON
Opticien spécialiste
24, Boulevard Gambetta, CAHORS
Examen gratuit de la vue
Réparations, Expéditions
Prix modérés
Le plus grand choix en lunetterie, baromètres, thermomètres, instruments de précision, Photographie, Appareils, Accessoires, Développement

ON NE DISCUTE PAS...

L'HOTEL DES VENTES

Rue Blanqui, Cahors
s'impose par son grand choix actuel de
chambres, salles à manger, etc...
Du choix, de la qualité, des prix
incomparables.
Remise aux mutilés, veuves de guerre, anciens combattants.
LIVRAISON A DOMICILE
Téléphone : 137

AVIS

A partir du 1^{er} Novembre
LA CHARCUTERIE DE MÉNAGE
(dit chez « PÉLINE »)
5, rue des Boulevards, 5
Vient d'être reprise par ses Propriétaires
V^e GIBBERT-BRIS
Se recommande par sa bonne préparation

POUR PRESQUE RIEN

Vous aurez toujours l'heure juste chez vous en confiant le remontage de vos pendules à M. FABRE, horloger de la ville, 12, rue St-James, qui vous les entretiendra dans un état de marche à l'abri de tout reproche.
RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR DEMANDE

ATTENTION

La Maison François PENET

13, rue Pègry, CAHORS

préviens sa clientèle qu'elle vient de recevoir des stocks considérables de marchandises de toutes sortes : émail, fer blanc, fonte émaillée, couteaux, couverts de table de tous modèles.

Services de table et à café en porcelaine et en faïence, services de verre en cristal et demi-cristal, verreries pour limonadier et ordinaire. Balais, saloirs, pots à graisse, tuyaux en poterie et en grès, boisseaux pour chimistes, carreaux pour évier et autres articles de ménage.

Venez visiter nos magasins, nous y trouverez de tout à des prix défiant toute concurrence.

LES CHARBONS

de la Maison H. Calabresi et C^{ie}

AV. PV. à Cahors
NE COLLENT PAS. NE FUMENT PAS
CHAUFFENT BIEN...
Bureau annexe de commande :
109, Bd Gambetta (près le Théâtre)

— Tu en fais, une tête, mon pauvre gros ! Est-ce que l'oblique est en feu ? Ou si la flotte suisse canarde nos ports ?

— Ne ris pas... Tais-toi !... dit Crapart soudainement. Ça n'est rien qui t'intéresse.

Et il glissa le journal au marquis, l'index posé sur un alinéa.

Mlle Miroir voulut suivre l'effet sur le visage de Pascal, mais son attention d'oiseau fut aussitôt distraite par le passage, contre leur loge, d'une toilette qu'elle estima « renversante ». Tandis qu'elle la dénigrait à part soi en projetant mille reproches au couturier illustre qui ne la lui avait pas proposée, le marquis lisait, brouillant les mots, ne comprenant pas tout d'abord :

« Juge d'instruction... Coup de théâtre... Témoignage imprévu... Arrestation sensationnelle... »

Enfin, quelques phrases se détachèrent nettement :

« Le propre frère du maire de Theuville, un jeune homme d'une vingtaine d'années, M. Jacques F., soi-disant parti pour Paris deux heures avant le crime, et qui affirmait avoir passé la nuit dans la capitale, a été vu le matin suivant, à la première heure, prenant le train local à Bréancon, la station au-dessus de celle qui dessert Theuville. Cette fois il se rendait effectivement à Paris. Son départ de la veille, constaté à la gare d'Epiais-Rhus, était simulé. Il a dû quitter le convoi de nuit avant l'embranchement de Valmondois, soit à une

station, soit plutôt en cours de route. Car ce petit train, sorte de tramway à voie unique, circule en plein pays habité, et ralentit à tous les passages à niveau.

« M. Jacques F., a donc passé la nuit dans le voisinage du moulin tragique. Pourquoi ? Qu'a-t-il fait entre dix heures du soir, où il a sauté ostensiblement dans un wagon, et sept heures du matin, où il est monté dans un wagon semblable et pour le même voyage, à Bréancon, deux stations plus haut ? »

« Ses explications n'ayant pas satisfait M. Landois, juge d'instruction de Pontoise, ce magistrat a gardé M. Jacques F., à la disposition du Parquet. Sur commission rogatoire, on perquisitionnera demain au domicile parisien du jeune homme — un aimable vivreur, bien connu, assure-t-on, dans le monde où l'on s'amuse... Un scandale est à prévoir. En dernière heure, on annonçait l'arrestation imminente... »

Le journal s'agita dans les mains du marquis. Les caractères d'imprimerie dansaient devant son monocle. Le saisissement l'empêchait de penser. Les derniers mots, pourtant, suggèrent une image : le sautoir en perles de Chopette. C'est cela que la police, en perquisitionnant, trouverait, rue Rodier... Quant à l'assassinat... Non... L'idée ne pénètre pas en lui. Un malentendu qui se dissiperait, voilà tout... Mais les perles... Quelle affaire !

— Eh bien !... haleta Crapart.

(A suivre.)

SACHEZ VOUS ECLAIRER

UTILISEZ LES RÉFLECTEURS & DIFFUSEURS PHILIPS

Il n'y a pas à hésiter sur le choix du médicament dont vous devez faire usage pour surmonter les défaillances de votre santé et dissiper les maux dont vous êtes atteint.

Notre sensation de lassitude, votre absence d'appétit, les maux d'estomac, les migraines auxquelles vous êtes sujet révèlent que votre sang est appauvri et vos nerfs profondément déprimés.

Ce sont les Pilules Pink qui vous sont nécessaires pour reconstituer vos forces, rétablir le bon fonctionnement de votre estomac et dissiper vos maux de tête.

Les Pilules Pink régénèrent le sang, retrempe les nerfs et stimulent puissamment la vitalité de l'organisme.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt: P. BARRÉ, 22, rue Ballu, 8 francs la boîte, 45 francs les six boîtes, plus 0,75 de timbre, taxe par boîte.

PRÉVEZ -- GUÉRISSEZ les Crevasses, Gerçures, Engèlures EN EMPLOYANT LE **CAMPRISE DU CANADA**

Il vous conservera une peau douce et souple, même par les plus grands froids.

La boîte 5 francs toutes pharmacies

Dépôt: CAHORS, Ph^{ie} ORLIAC et LARRIEU SOULLAC Pharmacie BOUYER

Imp. COUSSLANT (personnel intéressé) Le co-gérant: L. PARAZINES.

5.000 PHONOS pour RIEN

distribués aux lecteurs trouvant la solution de ce concours et se conformant à nos conditions. Reconstituez cinq pré-noms. En prenant la première lettre du premier, la deuxième du deuxième et ainsi de suite, jusqu'à la cinquième lettre, vous trouverez une ville de France. Laquelle? Découpez le bon et adressez-le directement à ARYA, 22, rue des Quatre-Frères-Pégoire, Paris (15^e). Joindre enveloppe timbrée à 0 fr. 50 portant votre adresse.

MACHINES à TRICOTER « WALTER »

La marque mondiale Garantie 5 ans

AGENT: **G. FOURNEL**

5, Rue Lebon - RODEZ

Apprentissage complet à domicile sans augmentation de prix. Le meilleur des métiers, le plus facile à apprendre, celui qui coûte le moins à s'installer et qui rapporte le plus.

REPRÉSENTANTS demandés pour vendre aux fermiers produits vétérinaires et alimentaires: Tr. fortes remises. Situation d'avenir. Ecr. **GALLAIS & PATUREAU BOURGES** (Cher).

MACHINES à TRICOTER ttes larg. Prix de fabriq. Travail assuré. Catal. apprent. gratuits. **LAINES** ttes nuances Echant. gratis. — **LA LABORIEUSE**, 10, Quai d'Orléans, Nantes.

Bibliographie

Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire:

Le Lot à petites journées par Eugène GRANGÉ, préface de Léon Lafage, illustrations de Mlle Alice Millochau (Nouvelle édition) Berger-Levrault et Paul Meyzenc, éditeurs, Paris et Cahors, (chez tous les libraires).

LES ANNALES

Qui, mieux que la comtesse de Noailles, pouvait chanter « l'Automobile, oiseau terrestre »? On lira avec une vive curiosité les pages admirables que publient les *Annales* du 1^{er} novembre, et qui comptent parmi les plus éclatantes que l'auteur des *Eblouissements* ait écrites. Dans le même numéro, la suite de l'hypothèse historique d'André Maurois: « Si Louis XVI avait eu un grain de fermeté », « la Vie et les Folies du Tsar Ivan le Terrible », par André Beucler, les signatures d'Yvonne Sarcey, de Henry Bidou, André Lang, Gérard Bauër, André Billy, Gilbert Robin, Benjamin Crémieux, Robert Rey, Jean Prévost, et le roman de Dominique Dunois. Nombreuses et élégantes illustrations. Partout, le n°: 3 francs.

LA NATURE

Sait-on tout le soin qu'il faut prendre pour préparer les pellicules photographiques? *La Nature*, dans son dernier numéro, nous l'apprend, et l'on s'étonne de n'avoir pas réfléchi à toutes les qualités qui réunissent le support et la couche sensible: planéité, sensibilité, orthochromatisme, etc.

La Nature traite toutes les questions scientifiques actuelles. Aussi passe-t-elle de ce sujet photographique à l'utilisation des schistes et des argiles schisteuses du carbonifère qui encombrer les abords des houillères comme produits céramiques.

Puis M. Verneuil présente les « as-

siettes au ballon » qu'a réunies le Musée de l'Aéronautique.

M. Lamare révèle ensuite les aspects du Yémen, au sud de l'Arabie, qu'il a pu observer lors de ses voyages récents dans ce pays presque inconnu.

Vient après la description de l'aéroport maritime et colonial actuellement en installation à Marignane, sur l'étang de Berre, qui va être la tête de ligne de nos services aériens à grande distance.

De l'aviation à l'agriculture, dans *La Nature* il n'y a qu'un pas, et voici une mise au point d'une activité alpestre en très grand progrès: la culture de la lavande.

La physique n'est pas oubliée non plus et de magnifiques photographies montrent les curieux phénomènes présentés par l'évaporation des solutions colloïdales, et qui peuvent servir à les caractériser.

L'élevage du ragondin, les caractères de sols forestiers, l'observatoire de Tananarive, les techniques récentes du désherbage chimique des voies ferrées complètent ce numéro et lui donnent une variété, un intérêt, un agrément uniques dans les publications scientifiques. C'est un plaisir d'apprendre et de se tenir au courant par *La Nature* qui donne en outre toutes sortes de renseignements pratiques utiles sur l'automobile, la T. S. F., la phonographie, les travaux d'amateur, les recettes et procédés d'atelier, etc.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Maîtresses de Maison!

LISEZ la **Mode Pratique** qui concilie **ÉLÉGANCE-FANTAISIE JOLIS RAFFINEMENTS** avec l'économie qu'impose la vie chère.

Un an, 52 numéros, dont 24 en couleurs: 50 fr. Le Numéro: 1 fr.

Etudes de M^e LAPARRA, Notaire à Cardaillac (Lot) et de M^e FONTANGES, Docteur en droit, Avoué près le Tribunal civil de Figeac, demeurant à Figeac, 18, Quai Legendre (Successor de son père).

VENTE SUR LICITATION DE DIVERS IMMEUBLES

situés sur la commune du **BOUYSSOU (Lot)**

Adjudication fixée au **DIMANCHE TRENTE NOVEMBRE MIL NEUF CENT TRENTE, à QUATORZE HEURES, en la mairie du Bouyssou (Lot).**

En exécution: 1^o D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil du département du Lot, le vingt-trois juillet mil neuf cent trente, à la requête de Madame Marie MAZET, sans profession, épouse contractuellement séparée de biens de Monsieur GACHE Antoine, de lui autorisée, domiciliée de droit avec lui à Figeac, mais résidant au Bouyssou (Lot), contre: 1^o Monsieur Ernest CROS, chauffeur, demeurant à Paris, 143, rue Jean-Jaurès; 2^o Monsieur Ferdinand CROS, manoeuvre, demeurant à Paris, rue Petit, numéro 45; 3^o Monsieur Louis CROS, cultivateur, domicilié au Mas del Bos, commune du Bouyssou (Lot), défendeurs défaillants; 2^o D'un autre jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Figeac le quinze octobre mil neuf cent trente, sur opposition entre ladite dame Marie MAZET, épouse GACHE, sus-nommée, demanderesse au principal, défenderesse en opposition, ayant Maître FONTANGES pour avoué; et lesdits Messieurs Ernest CROS, Ferdinand CROS et Louis CROS sus-nommés, défendeurs au principal, demandeurs en opposition, ayant Maître SERINDOU pour avoué; lesdits jugements enregistrés et signifiés.

Il sera procédé le DIMANCHE TRENTE NOVEMBRE MIL NEUF CENT TRENTE, à QUATORZE HEURES, en la mairie du Bouyssou, par devant Maître LAPARRA, notaire à Cardaillac, à ces fins commis, à la vente sur licitation au enchères publiques des immeubles ci-après désignés dépendant des successions de Monsieur Jean CROS et de Valérie-Julie VERMANDE en leur vivant mariés demeurant ensemble au Bouyssou (Lot) et de la communauté ayant existé entre eux.

Cette vente est poursuivie à la requête de Madame Marie MAZET, sans profession, épouse contractuellement séparée de biens de Monsieur GACHE

Antoine de lui autorisée, domiciliée de droit avec lui à Figeac, mais résidant au Bouyssou (Lot), ayant Maître FONTANGES pour avoué près le tribunal civil de Figeac; demanderesse d'une part;

En présence ou eux dûment appelés de:

1^o Monsieur Ernest CROS, chauffeur, demeurant à Paris, 143, rue Jean-Jaurès;

2^o Monsieur Ferdinand CROS, manoeuvre, demeurant à Paris, rue Petit, numéro 45;

3^o Monsieur Louis CROS, cultivateur, domicilié au Mas del Bos, commune du Bouyssou (Lot), défendeurs.

Ayant Maître SERINDOU pour avoué, d'autre part.

DÉSIGNATION

DES

Immeubles à vendre

LOTISSEMENT

ET

MISES A PRIX

Le premier lot comprendra: une châtaigneraie à Parrouty, sur la commune du Bouyssou, paraissant portée au plan cadastral de ladite commune, sous les numéros 572, 573, 576 et 968 de la section B, pour une contenance de un hectare vingt-deux ares, dix centiares, environ, deuxième classe, pour un revenu de neuf francs soixante-dix-sept centimes.

Contrefrontant à chemin du Bouyssou à Parrouty, à Vignal, Sarah Gibral et à chemin de service.

Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de deux mille cinq cents francs, ci 2.500 fr.

Le cinquième lot comprendra: une terre sise au lieu dit Les Galots, commune du Bouyssou, paraissant portée au plan cadastral de ladite commune, sous le numéro 774, section B, pour une contenance de cinquante-cinq ares environ, deuxième classe, pour un revenu de quinze francs soixante-huit centimes.

Contrefrontant au chemin public, à Réveillac, Lestrade et Peperdit.

Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de huit cents francs, ci 800 fr.

Le sixième lot comprendra: une bruyère, une châtaigneraie et landes, sis à Mouloumé, commune du Bouyssou, paraissant portée au plan cadastral de ladite commune, sous les numéros 942 p., 942 p., section B, pour une contenance de un hectare trente-sept ares environ, première classe et classe unique, pour un revenu d'ensemble quinze francs quatre-vingt-un centimes.

Contrefrontant à Maurol.

Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de cent cinquante francs, ci 150 fr.

Le septième lot comprendra: une châtaigneraie au même lieu, paraissant portée au plan cadastral de la commune du Bouyssou, sous les numéros 960 et 961 de la section B, pour une contenance de soixante-trois ares cinquante centiares environ, deuxième classe, pour un revenu d'ensemble cinq francs neuf centimes.

Contrefrontant au chemin de service, à Madame Fiche et Vignal.

Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de deux cents francs, ci 200 fr.

Le huitième lot comprendra: un enclos traversé par le chemin rural du Mas del Bos, sis au village du Mas del Bos, commune du Bouyssou, composé de maison, grange et autres bâtiments ruraux, jardin, terres, vignes, pré et pâture, paraissant porté au plan cadastral de la dite commune sous les numéros 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 701, 703, 704, 705, 706, 707 et 716 de la section B, pour une contenance totale de un hectare quatre-vingt-un ares quinze centiares environ, première, deuxième, troisième classes et classe unique, pour un revenu d'ensemble soixante-huit francs cinquante-trois centimes.

Contrefrontant à Sarah Gibral, Latapie Frédéric, Madame Mellinette, Madame Gache, Eugénie Labro.

Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de dix mille francs, ci 10.000 fr.

Le neuvième lot comprendra: une terre sise à Ayroles, commune du Bouyssou, paraissant portée au plan cadastral de ladite commune sous les numéros 337 et 338, section B, pour une contenance de cinquante-sept ares dix centiares environ, troisième classe, pour un revenu d'ensemble neuf francs treize centimes.

Contrefrontant à Roumégoux, Erignou et à l'ancien chemin.

Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de trois cents francs, ci 300 fr.

Le dixième lot comprendra: une friche et une pâture sises au lieu dit Les Claux, commune du Bouyssou, paraissant portées au plan cadastral de ladite commune, sous les numéros 323, 324 p., 324 p., section B, pour une contenance totale de quatre-vingts ares dix centiares environ, classe unique et troisième classe, pour un revenu d'ensem-

ble huit francs treize centimes.

Contrefrontant à Lacout Paul et à chemin public.

Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de cinquante francs, ci 50 fr.

Le onzième lot comprendra: une terre, sise à Ayroles, commune du Bouyssou, paraissant portée au plan cadastral de ladite commune, sous le n° 346, section B, pour une contenance de dix-neuf ares cinquante centiares environ, deuxième classe, pour un revenu de cinq francs quarante-six centimes.

Contrefrontant à Réveillac Théophile et Latapie.

Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de deux cents francs, ci 200 fr.

Le douzième lot comprendra: un pré et une châtaigneraie, sis au Travers du Pré Villers, commune du Bouyssou, paraissant portés au plan cadastral de ladite commune, sous les numéros 480 et 481 de la section B, pour une contenance totale de un hectare trente ares quatre-vingts centiares environ, deuxième et troisième classes, pour un revenu d'ensemble vingt-trois francs quarante centimes.

Contrefrontant au ruisseau et au chemin public.

Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de trois mille francs, ci 3.000 fr.

Tous ces immeubles situés sur la commune du Bouyssou seront vendus tels qu'ils se poursuivent et se comportent sans en rien excepter ni réserver, sur les lotissements et mises à prix ci-dessus indiqués.

Le cahier des charges pour parvenir à la vente, dressé par Maître LAPARRA, notaire à Cardaillac (Lot), commis à cet effet, a été déposé en l'étude

du Maître LAPARRA où chacun peut en prendre connaissance.

Les frais de poursuite de vente seront payables en diminution du prix d'adjudication par l'adjudicataire du plus fort lot.

En cas de surenchère du sixième, les frais de surenchère, de poursuite de surenchère et ceux qui seront exposés pour parvenir à la vente sur surenchère seront payés par les adjudicataires en diminution de leur prix d'adjudication, mais seulement jusqu'à concurrence de la différence existant entre le total des prix de la première adjudication des lots surenchérés et le total des prix de l'adjudication sur surenchère des mêmes lots.

Si le montant de ces frais est supérieur à cette différence entre le total des premiers prix et le total des prix nouveaux, l'excédent desdits frais incombera aux adjudicataires, qui en seront tenus, en sus de leurs prix d'adjudication, et au prorata de ces prix.

Les immeubles ci-dessus désignés seront mis en vente en douze lots composés de la manière indiquée ci-dessus et sur les mises à prix ci-après, savoir:

Le premier lot sur la mise à prix de cinq cents francs, ci 500 fr.

Le deuxième lot sur la mise à prix de deux cents francs, ci 200 fr.

Le troisième lot sur la mise à prix de mille francs, ci 1.000 fr.

Le quatrième lot sur la mise à prix de deux mille cinq cents francs, ci 2.500 fr.

Le cinquième lot sur la mise à prix de huit cents francs, ci 800 fr.

Le sixième lot sur la mise à prix de cent cinquante francs, ci 150 fr.

Le septième lot sur la mise à prix de deux cents francs, ci 200 fr.

Le huitième lot sur la mise à prix de dix mille francs, ci 10.000 fr.

Le neuvième lot sur la mise à prix de trois cents francs, ci 300 fr.

Le dixième lot sur la mise à prix de cinquante francs, ci 50 fr.

Le onzième lot sur la mise à prix de deux cents francs, ci 200 fr.

Le douzième lot sur la mise à prix de trois mille francs, ci 3.000 fr.

Avertissement est donné à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèques légales à l'effet de la requérir avant la transcription du procès-verbal d'adjudication ou, en cas de surenchère, du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé en l'étude à Figeac, par l'avoué soussigné poursuivant la vente, le trois novembre mil neuf cent trente.

G. FONTANGES, Avoué.

Pour tous renseignements s'adresser à Maître LAPARRA, notaire à Cardaillac (Lot) et à Maître FONTANGES, avoué à Figeac, y demeurant, 18, quai Legendre.

CAHORS, IMP. COUSSLANT.